

RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 03603
Numéro SIREN : 830 441 150
Nom ou dénomination : A.D.W. ADVERTISING DATA WIRELESS NETWORK

Ce dépôt a été enregistré le 15/01/2020 sous le numéro de dépôt 1758

Greffe du tribunal de commerce de Créteil



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 15/01/2020

Numéro de dépôt : 2020/1758

Déposant :

Nom/dénomination : A.D.W. ADVERTISING DATA WIRELESS NETWORK

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 830 441 150

N° gestion : 2017 B 03603





Signature

830 441 150 SASU A.D.W. ADVERTISING DATA WIRELESS NETWORK
Déclaration déposée en euros au titre de l'exercice clos le 30/06/2018 (Dépôt récapitulatif) (mention expresse)
IS

Imprimé 2033A du 03/04/2019

2033 A - BILAN SIMPLIFIÉ									
Formulaire néant									
Exercice clos en N									
ACTIF									
1 Brut									
2 Amortissements - Provisions									
3 Net									
Actif immobilisé									
Immobilisations									
Fonds commercial									
Immobilisations incorporelles									
Autres									
Immobilisations corporelles									
Immobilisations financières (1)									
Total I (5)									
Actif circulant									
Matières premières, approvisionnements, en cours de production									
Marchandises									
Avances et acomptes versés sur commandes									
Créances (2)									
Clients et comptes rattachés									
Autres (3)									
Valeurs mobilières de placement									
Disponibilités									
Charges constatées d'avance									
Total II									
Total général (I + II)									
PASSIF									
Exercice N									
NET									
Capitaux propres									
Capital social ou individuel									
Ecart de réévaluation									
Réserve légale									
Réserves réglementées									
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants)									
Report à nouveau									
Résultat de l'exercice									
Provisions réglementées									
Provisions pour risques et charges									
Total III									
Renvois									
Total général (I + II + III)									
Dont dettes à plus d'un an									
Dont créances à plus d'un an									
Coût de revient des immobilisations									

Date Impression : le 28/11/2019 à 17:10
Dernière mise à jour des données le 27/11/2019.

Imprimé 2033B du 03/04/2019

2033B - COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE

Formulaire néant

Exercice N

A - RÉSULTAT COMPTABLE											
Produits d'exploitation											
Ventes de marchandises											
	Production vendue		209	dont export et livraisons intracommunautaires	215	31 718	214	20 148	101 118	222	Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)
	biens	services									
Production immobilisée											
Subventions d'exploitation reçues											
Autres produits											
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)											
121 266											
Charges d'exploitation											
Achats de marchandises (y compris droits de douane)											
234											
76 267											
Variation de stock (marchandises)											
235											
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)											
238											
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)											
240											
Autres charges externes											
dont crédit bail : mobilier											
immobilier											
242											
26 286											
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle											
243											
Rémunérations du personnel											
250											
9 976											
Charges sociales (cf. renvoi 380)											
252											
Dotations aux amortissements											
254											
Dotations aux provisions											
256											
Autres charges											
(	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger		259	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260	)	262	Total des charges d'exploitation (II)		
									264		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)											
270											
8 737											
Produits et charges divers											
Produits financiers											
(III)											
280											
Produits exceptionnels											
(IV)											
290											
Charges financières											
(V)											
294											
Charges exceptionnelles											
(	Dont amortissement des constructions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348	)	(VI)	300	(VII)	306
Impôts sur les bénéfices											
(II + V + VI + VII)											
2 - BÉNÉFICE OU PERTE											
310											
7 427											



Handwritten signature

ADW ADVERSING DATA WIRELESS NETWORK
Etat financier au 30/06/2018

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses base :

- continuité d'exploitation
- permanence des méthodes
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évolution des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Immobilisation corporelles et incorporelles
Coût historique
Taux pratiqués :
 - construction NON APPLICABLE
 - installation matériel LINEAIRE 20% ou DEGRE
 - installation agencement LINEAIRE 10% à 25%
 - matériel transport NON APPLICABLE
 - matériel bureau LINEAIRE 20% A 25%
 - mobilier LINEAIRE idem
- Participations et autres titres
NEANT
- Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode FIFO
(premier entré, premier sorti)

La valeur brute est constituée par le coût d'achats hors frais accessoires.
lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créance et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à la valeur nominale. Une provision Pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

RENSEIGNEMENT CHIFFRES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 JUIN 2018

Total du bilan.....	25437.00
• Résultat de l'exercice.....	7422.00
• Chiffre d'affaire.....	121266.00
• Amortissement.....	0.00
• Provision.....	0.00

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018

Les notes ou tableaux, font parties intégrante des comptes annuels qui ont été établis en date du 30 JUIN 2018

Variation des capitaux propres.

- CAPITAL	1000.00
• Montant antérieur des capitaux propres	0.00
• Résultat de l'exercice.....	7422.00

Montant nouveau des capitaux propres.....	8422.00

SOCIETE : ADW ADVERSING DATA WIRELESS NETWORK
Société anonyme simplifiée au capital de 1000.00

Siège social : 5-7 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 94160 ST MANDE

R.C.S. 830 441 150 00018

**PROPOSITION D'AFFECTATION
DES RESULTATS DE L'EXERCICE ARRETE AU 30 JUIN 2018**

Résolution présentée au vote de l'Assemblée

Sur la proposition de la gérance, l'Assemblée décide de :

- reporter à nouveau le reliquat de Euros.....
- affecter à la reserve légale un montant de Euros. 7422.00

Montant total du résultat de l'exercice écoulé Euros 7422.00

Fait à PARIS

Le 30 SEPTEMBRE 2018

LE PRESIDENT Mme ALLOUL Stéphanie



SOCIETE : ADW ADVERSING DATA WIRELESS NETWORK

Société anonyme simplifiée au capital de 1000.00 EUROS

**Siège social : 5-7 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 94160 SAINT
MANDE**

R.C.S. : 830 441 150

**RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE
EXERCICE 2017/2018**

Cher associé,

Nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport spécial prévu par l'article 50 de la loi 66/537 du 24 juillet 1966.

Conformément aux dispositions légales, nous vous déclarons qu'aucune opération de la nature des conventions visées par l'article 40 de la loi 56/537 du 24 juillet 1966 n'est intervenue entre notre société et l'un de ses membres, qu'il soit gérant ou non gérant.

Fait à PARIS

Le : 30 SEPTEMBRE 2018

La Présidente : Mme ALLOUL Stéphanie

SOCIETE : ADW ADWERSING DATA WIRELESS NETWORK

Société à responsabilité limitée au capital de 1000.00 EUROS

**Siège social : 5-7 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 94160 ST MANDE
R.C.S. 830 441150**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EXERCICE 2017/2018**

L'an deux mille dix huit et le trente septembre à onze heures, les porteurs de parts de la société ADW ADWERSING DATA WIRELESS NETWORK sont réunis en assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au dit Siège Social, sur la convocation adressée par la gérance, en date du 20 septembre 2018, par lettre individuelles, à chaque associé

La séance est présidée par Madame ALLOUL Stephanie qui demande acte, en ouvrant la séance, de la régularité de l'Assemblée, tant que sous celle de convocations, que sous le rapport du quorum, ce que l'Assemblée reconnaît à l'unanimité.

Le président dépose sur le bureau :

- un exemplaire des statuts ;
- une copie de la lettre de convocation ;
- les rapports de la gérance prévus par la loi et par les statuts

Il y joint l'inventaire, le bilan et le compte de résultats et fait remarquer que ces divers documents ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, avant la date de l'assemblée, dans les délais légaux, ce que les associés reconnaissent à l'unanimité.



L'ordre du jour prévoit :

- Lecture et approbation éventuelle du rapport de la gérance relatif à la gestion de l'exercice écoulé et du rapport spécial prévu par l'article 50 de la loi

66/537 du 24 juillet 1966 ;

- Examen et approbation éventuelle des comptes , du bilan, des tableaux et résultats ;
- Décision à prendre au regard de l'affectation des résultats de l'exercice ;
- Quitus éventuel à accorder à la gérance et rémunération du gérant.

Après lecture des rapports de la gérance, la discussion générale est ouverte.

Au cours d'un échange de vues, des éclaircissements sont fournis ; puis plus personne ne demandant la parole, les résolutions suivantes sont alors mises aux voix :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée, donne tout d'abord acte à la gérance de la parfaite régularité de la réunion, puis, après avoir étudié le rapport de la gérance, relatant les opérations de l'exercice écoulé, approuve ledit rapport, ainsi que lesdites opérations, le bilan, les comptes de résultats et de pertes et profits, tels qu'ils ont été déposés au Siège social, à l'intention des associés, préalablement à l'Assemblée, dans les délais légaux.

Elle accorde, en conséquence, à la gérance, quitus pur et simple, entier et définitif, pour sa gestion, au titre de l'exercice écoulé.



Elle approuve les méthodes d'évaluation employées, ainsi que la forme et la présentation des comptes sociaux.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée, ayant écouté la lecture du rapport spécial de la gérance, relatif aux opérations visées par l'article 50 de la loi 66/537 du 24 juillet 1966, déclare qu'il ne donne lieu à aucune observation.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Sur la proposition de la gérance l'assemblée décide de :

reporter à nouveau le reliquat de euros 7422.00

d'affecter à la reserve légale un montant 0.00 euros

Montant global du résultat de l'exercice écoulé.....7422.00 euros

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

La gérance est chargée de la régularisation des résolutions qui précèdent. A cet effet, tous les pouvoirs sont conférés au porteur de l'un des exemplaires du présent pour effectuer toutes formalités prescrites par la loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, pour être porté au
Registre des délibérations de la société.

ASSOCIES PRESENTS:

EMARGEMENT

Mme ALLOUL Stéphanie



SOCIETE ADW ADVERSING DATA WIRELESS NETWORK

RAPPORT ANNUEL DE GESTION (exercice 2017/2018)

Cher associé,

Conformément à l'article 56 de la loi du 24 juillet 1966 et à l'article 9 du décret du 1er mars 1985, nous vous présentons le Rapport de Gestion concernant notre exercice social clôturé le 30 JUIN 2018

Vous avez bien voulu constater la parfaite régularité de la présente assemblée, sous tous les rapports.

L'exercice qui a été d'une manière générale bon se présente ainsi :

- Notre chiffre d'affaire est moyen.
- Le résultat a été en définitive, de 7422.00euros

D'après nos dernières observations, nous prévoyons que l'exercice en cours sera meilleurs.

RENSEIGNEMENT D'ORDRE COMPTABLE

-
- 1) CHIFFRE D'AFFAIRE annuel de euros: 121266.00 euros
 - 2) CHARGES GLOBALES de l'exercice de 36262.00 euros

Ainsi détaillées :

-- Charges externes.....	de Euros	26286.00
-- Impôts et taxes.....	de Euros	0.00
-- Frais de personnel.....	de Euros	9976.00
-- Charges sociales.....	de Euros	0.00
-- Amortissements.....	de Euros	0.00
-- Provision	de Euros	0.00
-- Charges financières.....	de Euros	0.00
-- Autres charges.....	de Euros	0.00



[Signature]

- 3) RESULTAT NET COMPTABLE : 8422.00 euros
- 4) CAPITAUX PROPRES / Après bilan report à nouveau
- 5) AFFECTATION DES RESULTATS : nous vous proposons le report à nouveau des résultats.

Votre information étant complète, nous allons vous lire notre rapport spécial prévu par l'article 50 de la loi sur les sociétés, ensuite et après votre approbation des comptes, vous aurez à statuer sur l'affectation des résultats, et éventuellement le quitus à accorder à votre gérance.

Entre-temps, si vous désirez avoir d'autres renseignements, nous vous ferons un plaisir de vous éclairer.

ETABLI à PARIS LE 30 septembre 2018

LA PRESIDENTE Mme ALLOUL Stéphanie

